

**INTEGRE – Wallis et Futuna****Site pilote Wallis – Fiche N°C2W124****« Réaliser des affiches sur la gestion des déchets à Wallis »**

**Auteur :** Les 4 collèges de Wallis (Collèges de LANO, de MALAE, de TEESI, de LAVEGAHAU), la Fédération de l'environnement de Wallis.

**Descriptif de l'activité :**

- *Caractéristiques de l'activité*

Cette Activité comporte une stratégie de sensibilisation à la gestion des déchets à travers différents publics :

- Les collégiens, et leur équipe pédagogique. Afin que l'action de sensibilisation soit intégrée dans les enseignements de l'ensemble des collèges de Wallis, les élèves, accompagnés de leurs professeurs et de la fédération de l'environnement, **vont devoir réaliser des affiches sur la gestion des déchets de Wallis et Futuna.**
- La population de Wallis. Cette dernière bénéficiera de la campagne de sensibilisation par les actions de communication qui seront associées et chaque fois qu'elle sera sensibilisée aux travaux des élèves de collèges.

- *Détail des actions à mener*

- Action 1 : **Proposition de réalisation d'affiches sur la gestion des déchets à Wallis**

Cette action prévoit la mise en place d'un concours d'affiche sur la gestion des déchets réalisé par une classe et un professeur dans chacun des collèges de l'île de Wallis.

Les classes concernées seront donc sensibilisées (par les professeurs ou intervenants) à la gestion des déchets et aux conséquences d'une gestion non appropriée et amenées à réfléchir sur comment inciter la population à des pratiques en accord avec leur santé et leur environnement.

Les affiches réalisées accompagneront les bacs et poubelles de tri installés au CET et sur les sites pilotes de Wallis. Les affiches à réaliser porteront sur :

- les déchets de façon globale,
- le tri du verre,
- le tri des canettes en aluminium,
- le tri des déchets en plastique,
- les déchets verts,
- les déchets dangereux.

CONTRACT  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège  
BP 05,  
98848 Nouméa Cedex,  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 26 20 00  
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva  
Private Mail Bag,  
Suva,  
Îles Fidji  
Téléphone : +679 337 0733  
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei  
PO Box 0,  
Honiara, Pohnpei, 96941 FM,  
États fédérés de Micronésie  
Téléphone : +691 3207 523  
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination  
aux Îles Salomon  
PO Box 1468  
Honiara, Îles Salomon  
Téléphone : +677 25543,  
+677 25574  
Télécopieur : +677 25547

1

L'objectif final est que la campagne de sensibilisation, la communication associée à cette action et les affiches elles même, aient un impact positif sur le comportement de la population vis à vis des déchets et en particulier sur le tri sélectif.

#### **Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :**

- **Résultat 4 (OS 2) :** La visibilité du projet intègre est assurée ;
- **Résultat 5 (OS 2) :** *les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés*
- **Résultat 7 (OS 3) :** *La collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée ;*
- **Résultat 10 (OS 4) :** *Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes sont engagées pour y faire face, de manière intégrée*
- **Résultat 12 (OS 4) :** *Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement.*

#### **Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :**

##### **Gestion des déchets :**

La problématique des déchets dans les pays insulaires océaniques, constitue un problème majeur susceptible de retombées néfastes sur les activités de développement, la sécurité alimentaire, la santé publique et l'environnement. Ces petites îles dont les importations grandissantes de déchets non biodégradables, les durées de vie limitées des biens de consommation de par les conditions naturelles, et les longues distances séparant les îles, font de la gestion durable des déchets un défi de taille à la fois économique et écologique.

Afin de protéger l'environnement, mais aussi la santé et la salubrité publique, la gestion durable des déchets sur le Territoire de Wallis et Futuna est un enjeu majeur. Ainsi, un certain nombre d'activités proposées dans le cadre d'INTEGRE (travaux d'un nouveau casier, mise en place de bacs de tri – verre, plastique, canettes, équipements de renforcement du CET, et campagne de sensibilisation), viendront en complément de cette activité. En effet, il s'agira de mettre en œuvre des actions concrètes menées en parallèle. Ainsi cette activité de production d'affiches sur la gestion des déchets pourrait être un moyen de sensibilisation et d'accompagnement aux bacs de tri qui seront installés au CET.

- ➔ Le constat sur la difficulté de gérer les déchets à Wallis-et-Futuna est connu. Comment réduire les risques d'aggraver la situation ? Avant de contraindre, il convient peut-être d'informer plus. Les jeunes semblent porter l'espoir de nous accompagner dans cette démarche.

### Partenaires :

Les pilotes sont les collèges de Wallis (Collèges de LANO, de MALAE, de TEESI, de LAVEGAHAU) et la Fédération de l'environnement de Wallis avec comme partenaires :

- Le Service Territorial de l'Environnement du territoire des îles Wallis-et-Futuna,
- Les villages et districts,
- Les grandes chefferies,
- Agence de santé de WF.

### Coût de l'activité et financements envisagés :

*Coût total et détail de la base du calcul financier :*

	<i>Descriptif Action 1</i>	<i>Coût action 1</i>
<i>1. Personnel</i>	<i>Coût de temps de l'enseignant (2h hebdomadaire sur 18 semaines) * 4 collèges</i>	<i>(36H à 4 000 Fcfp/H → 144 000 * 4) 576 000 Fcfp</i>
<i>2. Déplacement</i>	<i>4 déplacements au CET (1/ Collège) (locations d'un bus, accompagnateurs)</i>	<i>100 000 Fcfp</i>
<i>3. Equipement</i>		
<i>4. Consommables</i>	<i>Supports, consommable divers</i>	<i>128 995 Fcfp</i>
<i>5. Sous-traitance et prestations externes</i>	<i>Impression, Plastification</i>	<i>128 995 Fcfp</i>
<i>5. Autres coûts directs</i>		
<b>Coût total en Fcfp:</b>		<b>933 990 Fcfp</b>
<b>Part INTEGRE</b>		<b>357 990 Fcfp</b>
<i>Autres financements</i>	<i>Collèges : mise à disposition du temps des enseignants, utilisation des locaux</i>	<b>576 000 Fcfp</b>
<b>Coût total en € :</b>		<b>7 827 €</b>
<b>Part INTEGRE</b>		<b>3 000 €</b>
<i>Autres financements</i>	<i>Collèges : mise à disposition du temps des enseignants, utilisation des locaux</i>	<b>4 827 €</b>

*Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.*

**Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)**

	2014 T3	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Action 1 *			x	x	x	x					

\* Evolution du calendrier possible en fonction de la mise en place des bacs et poubelles de tri

**Acceptabilité et intégration locale :** Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue ? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale/les usagers/ les services concernés ?

Cette activité a été présentée à la Fédération de l'environnement qui se chargera de la mise en œuvre de cette activité dans les 4 collèges de l'île. L'activité se fera en lien avec la mise en place des bacs de tri au CET et l'installation des poubelles de tri sur les sites pilotes de Wallis. Les enfants sont attentifs aux enseignements qui leur sont donnés d'autant plus lorsqu'ils sont impliqués. Ils sont souvent de bons moteurs pour transmettre des messages à leur entourage, ce qui ne peut être que bénéfique dans le cadre de cette activité concernant la gestion des déchets déjà identifiée par la population comme une priorité locale.

**Bénéfices attendus pour les populations :**

- Apprentissage pour les élèves : Projet avec une approche pluridisciplinaire (notion de français, sciences, histoire, citoyenneté et géographie). Apprentissage du problème des déchets sous les trois aspects du développement durable : dimension sociale, économique et environnementale. Apprentissage de la notion de pollutions liées aux déchets (cycles naturels de dégradation, réduction des déchets à la source, réflexion à l'achat, économie d'énergie et gestion des ressources). Apprentissage des problèmes de maintien de la propreté des espaces partagés au travers des thématiques du respect d'autrui et de l'environnement.
- Bénéfices pour les élèves : Valorisation du travail des élèves qui vont monter un projet à destination de la population. Implication des élèves sur des sujets concrets touchants les habitants.
- Sensibilisation de la population au tri et à l'existence de bacs de tri au CET avec à terme une amélioration de la qualité de l'environnement (des lieux publics et privés), une sensibilisation sur l'impact des déchets sur la santé publique et la possibilité de valorisation de certains déchets.

**Pérennité (si applicable) :**

- Prise de conscience de l'utilité de trier les déchets,
- Apprentissage transmis à l'entourage (école et famille), adoption d'un comportement éco citoyen,
- Prise de conscience via une réflexion sur les déchets, avec les élèves pour donner sens au CET et d'en assurer la pérennisation. Si la communication est assurée, et le tri effectué, les bénéfices seront d'autant plus grand pour le casier du CET qui sera moins encombrer et donc plus durable,
- Le tri des déchets dans les établissements sera mis en place.

\*\*\*

**Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :**

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)